

Introduction à la thérapie d'acceptation et d'engagement (ou ACT) et adaptations et applications en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent module 2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître parfaitement les processus fondamentaux
- Jeux de rôles supervisés sur les 6 processus de l'ACT : défusion, acceptation, soi-observateur, valeurs, actions valorisées et pleine conscience
- Se perfectionner dans l'utilisation de la Matrice ACT
- Incarner l'ACT dans la relation thérapeutique
- *La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.*

PUBLIC CIBLÉ

Psychologues, médecins, éducateurs, infirmiers, paramédicaux, enseignants spécialisés, familles

CONDITION D'ADMISSION, PREREQUIS : Professionnels travaillant auprès de public avec psychopathologies

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **LIRATNI Mehdi**, Psychologue, exerçant en libéral

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **PURPER OUAKIL Diane**, Pédopsychiatre, PU – PH, CHRU Montpellier

PROGRAMME

Introduction :

Retours rapides sur les concepts fondamentaux et les 6 processus de l'ACT

1/ Ateliers expérientiels sur les 6 processus et supervision

2/ Utilisation de la matrice et supervision

3/ Act dans la relation thérapeutique : les savoirs-faires et savoirs-êtres du thérapeute face aux situations difficiles

Conclusions et évaluations

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants

Exposés théoriques ; Vidéo-projections ; Jeux de rôles et imitation de modèle ; Approche expérientielle ; Analyses des pratiques ; Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

QCM (en début et en fin de formation) ; Evaluation des acquis en cours de formation ; Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation

Durée : 1 journée soit 7 heures

Dates : 15 décembre 2020

Nombre d'inscrits : 4 personnes minimum – 20 maximum

Formation présentielle - lieu : locaux de l'Afree – Montpellier

Accessibilité : PMR

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 230,00 € - professions libérales et/ou à titre individuel : 180,00 €

(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)